LA LETTRE

N°151 // JANVIER 2024

ÉDITO

Toute l'équipe de Profession Banlieue et son conseil d'administration se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de réussite, de solidarité et d'engagement pour cette année 2024. Permettez-moi également d'appeler de mes vœux la mise en place d'une coopération renforcée entre toutes les actrices et tous les acteurs qui font la politique de la ville au quotidien afin que les « Quartiers 2030 » concrétisent un réel élan de solidarité dont les quartiers populaires ont plus que jamais besoin.

Ce début d'année est une étape majeure dans le long processus de construction des nouveaux contrats de ville, amorcé il y a plus d'un an déjà. La publication du décret fixant le nouveau périmètre des quartiers prioritaires est le fruit de nombreuses négociations qui aboutissent enfin avec l'entrée en vigueur, le premier janvier dernier, de cette nouvelle cartographie des quartiers politique de la ville (QPV). C'est malheureusement sans surprise que la Seine-Saint-Denis affiche une augmentation de la proportion des quartiers prioritaires au sein de son territoire : ce sont désormais près de 700 000 habitant·e·s qui vivent dans 75 QPV (contre 620 000 et 63 quartiers en 2014) répartis dans 35 communes (trois nouvelles communes font leur entrée dans la politique de la ville : Livry-Gargan, Neuilly-Plaisance et Les Pavillons-sous-Bois). Ce qui représente, à l'échelle de la France métropolitaine 5,5 % des QPV et 14 % des habitants concernés.

Cette évolution est le symptôme de l'appauvrissement continu des habitant·e·s des quartiers populaires et de la dégradation de leurs conditions de vie. Cette situation doit nous alerter à plusieurs titres.

CE SONT DÉSORMAIS PRÈS DE 700 000 HABITANT·E·S QUI VIVENT DANS 75 QPV RÉPARTIS DANS 35 COMMUNES

Rappelons tout d'abord que la nouvelle géographie a été produite à partir des données de 2019, donc antérieures à la crise de la Covid, et qu'il y a peu de probabilité que la situation se soit améliorée depuis.

Par ailleurs, il n'est aujourd'hui fait aucune mention des moyens financiers auxquels cette géographie ouvre des droits. L'enjeu est de taille, et l'Association des Maires de France s'en est fait l'écho. Alors que le projet de loi de finances ne mentionne aucune augmentation des crédits de la politique de la ville au-delà de la généralisation des cités éducatives, nous ne pouvons que nous interroger sur la répartition d'une enveloppe « contrat de ville » à moyens constants pour près de 80 000 habitant·e·s supplémentaires sur le territoire. La Seine-Saint-Denis devra-t-elle se répartir un montant identique au précédent contrat de ville – ce qui reviendrait en réalité à diluer les moyens financiers de la politique de la ville – et, comme c'est le cas du droit commun en Seine-Saint-Denis, percevoir une dotation par habitant moindre que celles d'autres territoires ? Existera-t-il une péréquation à l'échelle nationale ? La réponse à cette question est cruciale et doit nous maintenir en alerte.

Janvier 2024 est également marqué par la parution de l'instruction relative à la gouvernance des nouveaux contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » qui précise leurs modalités de mobilisation et de gouvernance. Cette circulaire réaffirme deux points essentiels :

> Le rôle central de la participation des habitant·e·s dans la définition des priorités, la gouvernance et l'évaluation des actions menées. Les collectivités devront définir précisément la manière dont elles entendent associer les habitant·e·s et avec quels moyens. Alors que la plupart des conseils citoyens ont été laissés sur le bord de la route, la capacité des territoires à mobiliser collectifs, tables ou conseils de quartiers risque de se heurter aux mêmes écueils qu'en 2015 et de susciter les mêmes doutes sur la sincérité de la démarche. L'invention d'une participation qui donne de réels pouvoirs d'intervention et de codécision à celles et ceux que les contrats de villes concernent est un enjeu essentiel sur lequel nous souhaitons vivement pouvoir accompagner les collectivités pour donner un véritable élan à cette participation.

> La mobilisation du droit commun, local ou national, trouve une place centrale dans cette instruction, que ce soit par la mobilisation des acteurs·rices ou des moyens, y compris privés, pour renforcer les interventions auprès des habitant·e·s des quartiers prioritaires. Bien sûr, l'expérience nous montre que cette mobilisation du droit commun reste une gageure. En Seine-Saint-Denis, nous sommes bien placés pour le savoir, puisque depuis la publication du rapport parlementaire sur la mobilisation du droit commun en Seine-Saint-Denis (2018), jusqu'au rapport d'information sur le suivi de l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes (novembre 2023), force est de constater que le compte n'y est toujours pas.

En ce début d'année 2024, nous voilà maintenant pourvus d'une boussole normative et politique. Reste désormais à traduire les paroles en actes et à offrir aux acteurs et aux actrices de la politique de la ville les coudées franches et les moyens nécessaires pour qu'ils et elles coopèrent ensemble avec succès à la réalisation cette ambition. Une année chargée donc pour celles et ceux qui œuvrent pour les quartiers prioritaires !

Sandrine Joinet-Guillou, *Présidente*

MOUVEMENTS

ANCT
Départ de François-Antoine MARIANI, *directeur général délégué politique de la ville.*

PRÉFECTURE ILE-DE-FRANCE
Emmanuelle OUDEA *est cheffe de la Mission ville, elle remplace* Mathieu PITON.

DSDEN 93
Thomas HEUZET *est directeur académique adjoint en charge de la politique de la ville, il remplace* Elisabeth FARINA-BERLIOZ.

PRÉFECTURE SEINE-SAINT-DENIS
Départ de Mathieu BOUNOUH, *délégué du préfet Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse.*
Départ de Lila BOUNZOU, *déléguée du préfet L'Île-Saint-Denis/Saint-Ouen.*
Marie-Laure BOUARD-DESVAUX *est déléguée du préfet au Pré Saint-Gervais/Pantin, elle remplace* Yasmine HAMOUDI.
Omar DROUAZ *est délégué du préfet à Gagny/Noisy-le-Grand.*
Djamal KABACHE *est délégué du préfet à Aubervilliers.*
Antony JEANNE *est délégué du préfet à Stains.*
Nabila MESSAOUDI *est déléguée du préfet au Blanc-Mesnil/Villepinte, elle remplace* Jean-Philippe PALVAIR.
Christophe MOUNIE *est délégué du préfet à Aulnay-sous-Bois.*

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX 93
Départ de Céline GRIMAUD, *déléguée fédérale.*

AUBERVILLIERS
Départ de Jean-Salem SAKKRIOU, *chef de projet Cité éducative.*

BAGNOLET
Départ de Djamal KABACHE, *directeur démocratie, jeunesse et vie sociale des quartiers.*

CLICHY-SOUS-BOIS
Départ d'Hélène LACAZE, *cheffe de projet développement local Cœur de ville.*

ÉPINAY-SUR-SEINE
Mariette LEKIBI *est coordonnatrice santé publique ASV/CLS, elle remplace* Sylvie ROCHER.

L'ILE-SAINT-DENIS
Chloé DUMOUCHEL-FOURNIER *est coordinatrice réussite éducative.*

LIVRY-GARGAN
Départ de Charles SEEDLEY, *responsable du service santé publique, handicap et CLS.*

NOISY-LE-SEC
Keoma-Jasmin GRAVE *est coordinatrice du PRE.*

MOUVEMENTS (suite)

SAINT-DENIS
Départ de Sirya AKROUD, *cheffe de projet politique de la ville.*
Mathilde HERVIER *est directrice de l'Atelier du projet urbain.*
Sylvie ROCHER *est cheffe de projet santé publique, santé dans l'habitat/habitants acteurs de santé.*

SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Amélie JACOBS *est coordonnatrice ASV/CLS, elle remplace* Clarita BENY.

STAINS
Départ d'Emma TARQUIN, *coordonnatrice ASV/CLS.*

VILLEPINTE
Maxellende DUPONCHELLE *est coordinatrice PRE.*

VILLETANEUSE
Noémie LE CARO *est chargée de mission démocratie locale et coopération internationale.*

« Ici on creuse »

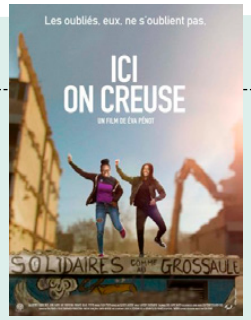

/// Au cœur du quartier du Gros-Saule à Aulnay-sous-Bois, le documentaire d'Eva Pénot, auteure, vidéaste et chargée de projets culturels, nous plonge dans le quotidien de Faridh, figure incontournable du quartier fortement impliquée dans le tissu associatif local. Le grondement fréquent des pelleteuses nous rappelle que ce quartier tel qu'il existe est voué à changer physiquement dans le cadre d'un plan de rénovation urbaine. Au fil des années, il a été le théâtre d'évènements marquants : ouverture de la salle de sport associative, échec du grand débat national ou crise de la covid-19.
Ce documentaire dépeint de manière juste la vie d'un quartier prioritaire en pleine transformation et celle de ses habitant·e·s, et ce au plus près du terrain et sans autre commentaire que leurs témoignages.

« Ici on creuse » d'Eva Pénot - 2023 - 1h
Contact : evapenot@yahoo.fr

À LIRE

DU NOUVEAU À LA DOC…

« La politique de la ville au défi de la transformation écologique », Urbanisme, hors-série n°78, décembre 2023.

« Le mal-logement au prisme du genre. Le genre, un facteur de vulnérabilité et un impensé dans les stratégies de lutte contre le mal-logement », Recherche sociale, n°241, hiver 2022.

« Les professionnels de la politique de la ville : entre singularité et adaptation », Les cahiers du développement social urbain, n°78, novembre 2023.

LA DERNIÈRE PUBLICATION DE PROFESSION BANLIEUE

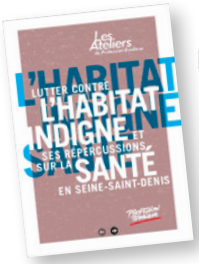

Lutter contre l'habitat indigne et ses répercussions sur la santé en Seine-Saint-Denis, Anissa ABDALLAH, Leslie BALAFRE, Christine BELLAVOINE, Benoît BICHET et al, *collection Les Ateliers, 2023.*
Cette publication apporte des éléments de cadrage sur les différentes formes prises par l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis et ses disparités territoriales, mais aussi sur les conséquences de l'habitat indigne sur la santé des habitant·e·s et sur la manière dont EPT et collectivités collaborent pour résorber ces situations, à partir de l'exemple de Saint-Denis.

À VENIR

- ***Décryptage de la nouvelle géographie prioritaire de la Seine-Saint-Denis,*** *webinaire avec l'Observatoire national de la politique de la ville (en mars, date à préciser)*
- ***Mise en place d'un groupe dédié aux adultes-relais.***

Le programme détaillé sera disponible sur le site de Profession Banlieue rubrique Agenda

À ÉCOUTER

• Penser le 9-3 revient pour une deuxième saison !
Une série de podcasts originale sur la Seine-Saint-Denis produite par Profession Banlieue et Making Waves et signée par Antoine TRICOT. *Réalisation : Brandy NEUMAGER Aka-Koffi /// Musique originale et mixage : Martin DELAFOSSE.*

Penser le 9-3, balade micro au poing pour découvrir quatre nouveaux épisodes dans autant de quartiers de la Seine-Saint-Denis. Immigration, accès aux soins, patrimonialisation du logement social, embrouilles entre bandes rivales… Autant de problématiques qui s'inscrivent dans l'espace de ce département.

Diffusion sur les sites de Profession Banlieue et Making Waves ainsi que sur toutes les plateformes d'écoute.

LA LETTRE
PROFESSION BANLIEUE
15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
téléphone : 01 48 09 26 36
profession.banlieue@orange.fr
www.professionbanlieue.org
Directrice de publication : Sandrine Joinet-Guillou
N° ISSN 1263-8315